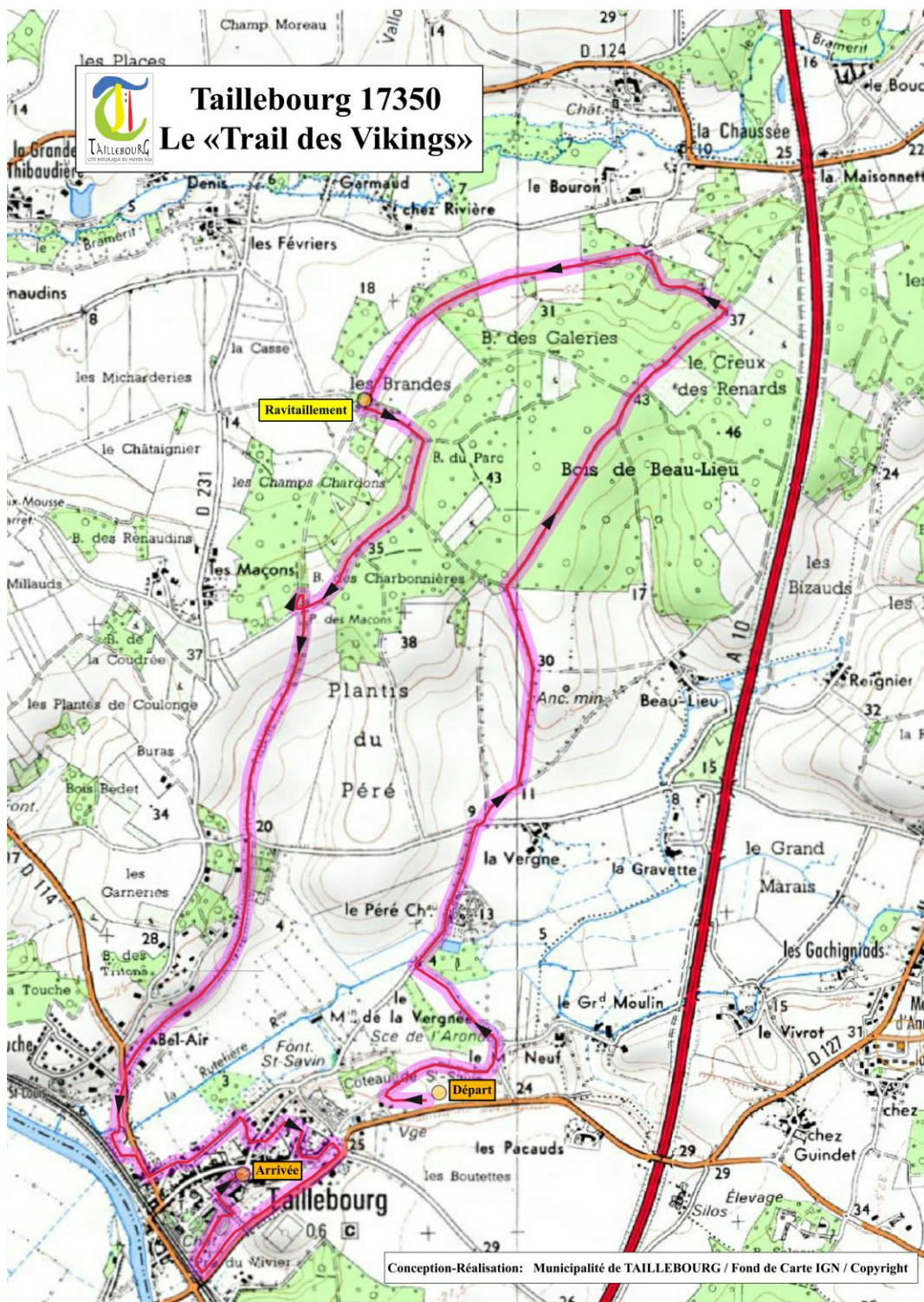




Taillebourg 17350
Le «Trail des Vikings»



Conception-Réalisation: Municipalité de TAILLEBOURG / Fond de Carte IGN / Copyright

TAILLEBOURG

TRAIL des VIKINGS (2ème édition)

Renseignements :
 05 46 97 30 84
 05 46 98 30 84



Imprimerie Durand / ne pas jeter sur la voie publique.



Renseignement : www.courrencharentemarine.fr

Dimanche 14 Avril 2019

10 H du Matin

Mutualia
 Entre nous, c'est humain

la radio d'ici
Demoiselle
 97.8 ROCHEFORT 102.2 ROYAN 107 OLERON 102.3 SAINTES

Crédit Mutuel
 LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

Bulletin d'inscription

Règlement

Nom : Prénom :
Né(e) le : Sexe : ... H F
Club : catégorie.....
Adresse :
.....
.....
Téléphone :
Email :

Obligatoire :

Je joins :

- la photocopie d'une licence sportive délivrée par la FFA
- ou**
- la photocopie du certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.
- et**
- une autorisation parentale pour les mineurs

Je déclare : avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter.

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de : Société Sportive de Taillebourg

Fait à Le :

Signature :

Bulletin à retourner à

Mr Pierre Sardain
5 chemin des chaumes
17350 Grand Jean

Tél : 05 46 98 30 84

pierre.sardain@orange.fr

inscription possible (sauf pour le barbecue)
sur le site : www.le-sportif.com

bulletin d'inscription téléchargeable sur
www.courirencharentemaritime.fr

Participera au déjeuner barbecue
10€ par personne
(apéro, entrée, barbecue/chips, fromage,
dessert)
nombre de personne :x10€ =€

le chèque est à libeller à l'ordre de la société
sportive de Taillebourg et devra être joint
avec l'inscription.

Le 14 avril 2019 aura lieu le 2ème Trail des vikings, trail découverte de 10km organisé par l'association « Société Sportive de Taillebourg ».

Participation

Epreuve ouverte à tous licenciés ou non, nés en 2003 et avant.

Inscription

Bulletin à renvoyer avec votre règlement et la photocopie d'une licence : Athlé Compétition, Athlé santé loisir délivrée par la FFA, pass'running délivré par la FFA ou la photocopie du certificat médical de **non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an **obligatoire pour les non licenciés.**

Engagement

Reçu avant le 10 avril 2019 : 11€

Le jour de la course sur place de 08h30 à 09h30 : 12€

Service médical : Assuré par ADPC17.

Sécurité : Chaque concurrent devra impérativement respecter les consignes ou ordres donnés par le service médical, les signaleurs et commissaires de course.

Remise des dossards : salle municipale à partir de 08h30.

Départ : Dans un champ en sortie du village D127 en direction d'Annepont à 10h00.

Arrivée : Devant la salle des fêtes.

Ravitaillement : 1 à mi-parcours environ et 1 à l'arrivée.

Parcours : à travers champs et bois de Beau Lieu retour à la salle des fêtes par petites routes (environ 2.5km de bitume)

Assurance : Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance auprès de M.MA planète assurances. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Chronométrage : se fera par puce électronique, tout concurrent sera tenu de restituer sa puce chronométrique dès la fin de la course. En cas de perte de la puce, celle-ci lui sera facturée 15€.

Environnement : Tous les concurrents sont invités à respecter la nature.

Utilisation d'image : j'autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître.

Récompenses : remise des récompenses, à partir de 11h30, aux trois premiers hommes et aux trois premières femmes de la course, puis au premier de chaque catégorie.

La remise des récompenses sera suivi d'un verre de l'amitié offert par l'association et d'un barbecue sur réservation.

Hébergement :

Maison d'Aliénor Chambres d'hôtes tél : 06 62 37 76 73.